



Canton de DREUX 2

Arrondissement de DREUX

L'an deux mil vingt le **mardi 27 OCTOBRE** le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la salle de conseil, sous la présidence respective de **Madame Véronique BASTON, Maire,**

Etaient présents : Evelyne CHAPPERIN, Claudia COURTOIS, Yves DEMORA, Éric BROCHARD, Yves ÉCOLAN, Jacques ISAMBERT, Philippe GEHAN, Dominique VIOLETTE, Frédéric LAMON, Véronique GEHAN, Ludovic MALLET, Thierry BELLOIS, Conseillers municipaux.

Pouvoir : Alice VAILLANT à Yves ÉCOLAN

Excusé : Xavier DUPORT

Dominique VIOLETTE a été élu secrétaire de séance.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Véronique Baston, Maire, à 20H35

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 16/07/2020 :

Ce compte-rendu n'ayant pas été envoyé aux conseillers, il sera à l'ordre du jour du prochain conseil municipal.

Personnel :

Délibération n°1 :

Création poste adjoint technique cantine TNC 8H00 Hebdomadaire à compter de Novembre 2020 : accord à l'unanimité.

Délibération n° 2 :

Suppression poste adjoint technique TNC 22H00 Hebdomadaire : Accord à l'unanimité.

Création poste d'adjoint technique TNC (entretien des bâtiments et cantine) 27.50 H hebdomadaire annualisées : accord à l'unanimité.

Délibération n°3 :

Majoration heures complémentaires emploi temps non complet : Ce point sera revu ultérieurement en raison d'une réforme liée aux traitements des agents qui sera abordée lors du prochain conseil municipal.

Plan de formation des élus ayant délégation : Ce point sera abordé lorsque nous aurons le programme de formation.

Délibération n° 4 :

Demande de remboursement des arrhes versées en 2019 location de la salle polyvalente : accord à l'unanimité.

Délibération n° 5 :

Convention d'occupation précaire parcelle communale : parcelle appartenant à la commune et cultivée par un agriculteur de Sérazereux.

La convention est arrivée à échéance, il convient donc de la renouveler pour une durée de 3 ans. Il s'agit d'une convention d'occupation précaire car cette parcelle pourrait être utilisée dans le cas de la future A154 : accord à l'unanimité.

Délibération n° 6 :

Convention redevance spéciale (déchets ménagers) :

Les déchets des bâtiments communaux représentent chaque année environ 54 000L pour une valeur de 831.60€. La convention est arrivée à échéance en janvier 2020, il convient de la renouveler pour une durée de 5 ans : Accord à l'unanimité.

Délibération n°7 :

Convention d'adhésion au PAYFIP (paiement en ligne des recettes publiques locales, soit la cantine/garderie et les factures d'eau). La convention est conclue pour une durée indéterminée :

Accord à l'unanimité.

Délibération n° 8 :

Transfert de la compétence PLU à l'agglomération de Dreux : non approuvé à l'unanimité.

Délibération n° 9 :

Participation au fonds de solidarité logement 2020 à raison de 3 € par logement social : Accord à l'unanimité.

Délibération n° 10 :

Budget eau : Madame le Maire porte à la connaissance du Conseil municipal, que la facturation d'eau pour les années 2017/2018/2019 fait ressortir des créances irrécouvrables par des administrés et une société.

La trésorerie demande d'enregistrer les écritures budgétaires correspondantes en admission en non-valeur de ces titres, soit 54.76 €.

Accord à l'unanimité.

Madame le Maire informe le Conseil municipal d'un virement de crédit :

020 (dépenses imprévues investissement) = - 600 €

2051 (concessions et droits similaires) = + 600 €

Communication et questions diverses :

Afin de mettre en place les commissions thématiques de l'Agglomération du Pays de Dreux, chaque commune doit désigner un suppléant par commission, le maire étant de droit titulaire. Mme le Maire qui en a fait au préalable la demande auprès de l'ensemble des conseillers, annonce les noms des suppléants portés volontaires :

	TITULAIRE	SUPPLEANT
Attractivité du territoire par le développement économique	Véronique Baston	Claudia Courtois
Attractivité du territoire par la filière touristique, agricole et le développement durable	Véronique Baston	Véronique Gehan
Attractivité du territoire par le développement des filières sportive, culturelle et enfance, jeunesse, famille	Véronique Baston	Evelyne Chiapperin
Déchets	Véronique Baston	Yves Ecolan
Mobilités	Véronique Baston	Yves Ecolan

Eau/Gemapi	Véronique Baston	Yves Demora
Assainissement	Véronique Baston	Yves Ecolan

Par ailleurs, Mme le Maire rappelle les commissions communales en place et propose de nommer un responsable.

Pour la commission « Communication » : M. Philippe Gehan.

Pour la commission « Fêtes et cérémonie » : M. Dominique Violette. Accord à l'unanimité.

Mme le Maire annonce les personnes retenues pour la commission des impôts directs :

Titulaires : Jacques Isambert, Éric Brochard, Evelyne Chiapperin, Alice Vaillant, David Gueux, Jacqueline Del Rio;

Suppléants : Annick Lubert, Jean Luc Gauthier, Olivier Brière, Louis Marie Levet, François Delalbre, Yves Demora

Compte-rendu de Mr Y. Ecolan : Réunion du 22/09/2020 : Energie Eure et Loir.

Compte-rendu de Mme Evelyne Chiapperin : rentrée scolaire 2020

87 élèves ont effectué cette rentrée 2020/2021.

Plus d'inscrits à la cantine.

Pour l'année prochaine, il faudra réfléchir sur les propositions de menus.

Une famille dont les 4 enfants mangent à la cantine 4 jours par semaine a fait la demande d'un dégrèvement. Après débat, cette famille aura une réponse.

Parc éolien de Vigny :

Suite aux divers recours depuis plusieurs années, Enertrag aurait la possibilité de lancer le projet et prévoit de venir l'exposer pour informer les nouveaux élus.

Mme le Maire évoque le coût de la prestation de l'ASC MEZIERES.

La séance est levée à 23H